

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 6–10 juin 2011

RAPPORTS D'ÉVALUATION

**Point 7 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2011/7-A/Add.1

19 mai 2011

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION EN 2010

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal de programme, OD**:	M. P. Rodrigues	tel.: 066513-2361
Chargée de la gestion des résultats RMP:	Mme M. Hassinen-Agoya	tél.: 066513-3752

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle

** Département des opérations

CONTEXTE

1. Le Secrétariat prend note des recommandations contenues dans le Rapport annuel sur l'évaluation en 2010. Le présent document contient la réponse de la direction et énonce les mesures qu'il est prévu de prendre pour donner suite aux recommandations.
2. Le Secrétariat est déterminé à accroître l'efficacité et l'efficacités en vue d'atteindre ses Objectifs stratégiques. Des dispositions sont prises pour favoriser les synergies entre les activités et les programmes, de même qu'avec les mesures prises par les partenaires, à la faveur de la hiérarchisation des priorités fondée sur l'analyse de la sécurité alimentaire, l'examen des projets tenant compte des ressources disponibles et le renforcement de la direction des programmes.

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION EN 2010

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1: Mieux cibler les interventions pour améliorer les effets directs. Tout en restant ambitieux, le PAM devrait regrouper ses activités à l'intérieur de périmètres géographiques moins étendus, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacé.</p>	<p>Département des opérations, Division des programmes, Service de l'analyse de la sécurité alimentaire, et bureaux de pays et bureaux régionaux pour l'exécution et le contrôle</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Les outils d'évaluation du PAM sont utilisés pour déterminer les zones géographiques d'un pays donné devant bénéficier d'une assistance alimentaire à titre prioritaire, compte tenu des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition. À mesure que les systèmes d'analyse de la sécurité alimentaire et les efforts déployés à l'échelon interorganisations (y compris le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) gagneront en intensité au niveau national, ils contribueront de plus en plus utilement à l'établissement et à l'affinement de ces priorités. Le PAM convient qu'il importe, lorsque les ressources ne suffisent pas pour répondre aux besoins tels qu'évalués, d'établir une hiérarchie des priorités pour les ressources disponibles, y compris en regroupant les activités au sein de secteurs géographiques d'intervention, et de fonder les décisions en la matière sur une étude du contexte et les résultats de consultations tenues dans le pays.</p> <p>Le processus d'élaboration de la stratégie de pays et l'examen centralisé des programmes fournissent l'assurance que ces priorités sont prises en compte lors de la programmation.</p>	<p>En cours</p>
<p>Recommandation 2: Élargir le champ des synergies. Le PAM devrait s'attacher à améliorer l'intégration et les synergies, tant au sein de ses programmes que dans ses interactions avec d'autres acteurs, car c'est le meilleur moyen d'engendrer des effets de multiplication et d'optimiser l'impact des portefeuilles.</p>	<p>Département des opérations, Division des programmes</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>L'évaluation reconnaît que le PAM apporte son appui et sa participation aux processus de planification relevant des organismes des Nations Unies et des pays.</p> <p>Des mesures sont prises pour renforcer les synergies avec les partenaires; toutefois, l'action reste limitée par le fait que la plupart des principaux partenaires du système des Nations Unies opèrent une planification au niveau national, tandis que le PAM axe ses interventions sur des zones géographiques bien précises.</p> <p>Le renforcement en cours des systèmes de mesure des résultats, en améliorant la communication des résultats, contribuera de manière positive à la gestion des programmes, et motivera encore davantage les responsables à optimiser l'impact des activités menées.</p> <p>Le renforcement des orientations relatives aux programmes et des capacités d'encadrement sera axé sur la recherche d'un consensus avec les partenaires et facilitera l'internalisation des programmes en vue d'en accroître l'impact.</p>	<p>Août 2011</p> <p>Septembre 2011</p>



RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION EN 2010			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 3: Améliorer le suivi. Le PAM devrait améliorer la conception des systèmes de suivi et élaborer des indicateurs moins complexes, moins fragmentés d'une opération à l'autre et plus facilement mesurables. Pour ce faire, il faudra peut-être examiner les capacités de suivi du personnel et des sous-traitants, et les incitations correspondantes.</p>	<p>Division des programmes, Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le Cadre de résultats stratégiques offre une assise pour le suivi de tous les projets et l'établissement des rapports connexes. Mis au point fin 2008, ce cadre a permis au PAM de se doter d'indicateurs normalisés de produits et d'effets directs au sujet desquels les bureaux de pays du monde entier communiquent désormais chaque année des informations, sous la forme de rapports normalisés sur les projets. À l'issue de l'exercice annuel de présentation de rapports, des améliorations sont régulièrement apportées aux indicateurs. Cela permet aussi d'améliorer les directives relatives aux méthodes à suivre et à la collecte de données, qui sont disponibles en ligne dans le Programme Guidance Manual (Guide d'élaboration des programmes) du PAM. En 2011, le PAM continuera de veiller à ce que les indicateurs soient utilisés de manière plus rigoureuse. Il a été décidé d'examiner une structure de gestion en vue de faire en sorte que les indicateurs soient utilisés de manière plus uniforme et plus précise.</p> <p>Il est prévu d'incorporer ces indicateurs au nouvel outil institutionnel de suivi et d'évaluation (COMET), qui devrait être opérationnel en 2012. Celui-ci permettra d'adopter une démarche unifiée vis-à-vis de la saisie des données destinées aux cadres logiques des projets, qui seront ensuite exploitées dans les rapports sur les résultats et la performance.</p>	<p>Juillet 2011</p> <p>Décembre 2012</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION EN 2010

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 4: Accroître l'efficacité. Le PAM devrait se pencher sur les raisons des insuffisances dans les domaines où les réalisations semblent les moins importantes, à savoir les activités VCT et les programmes de nutrition, afin de déterminer comment améliorer la programmation, le financement et les résultats, pour veiller à ce que le PAM progresse vers la réalisation de tous ses Objectifs stratégiques.</p>	<p>Département des opérations</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM a élaboré une stratégie d'amélioration des activités nutritionnelles qui définit un certain nombre de mesures de nature à optimiser les effets nutritionnels de l'assistance alimentaire, notamment grâce à la mise en place de programmes nutritionnels spécifiques, à l'achat de produits nutritionnels spécialisés et au renforcement des partenariats avec les gouvernements, les autres organismes des Nations Unies, les ONG et le secteur privé. Ce travail s'appuie sur des informations scientifiques et un consensus international de plus en plus large sur la nécessité de s'attaquer à la malnutrition durant la période décisive de 1000 jours qui va de la conception au deuxième anniversaire d'un enfant, ce qui permet d'obtenir des avantages indiscutables sur le plan de la réduction de la morbidité et de la mortalité, mais aussi en matière de développement physique et cognitif. Les progrès en matière de nutrition doivent s'appuyer sur un renforcement quantitatif et qualitatif des capacités du personnel dans ce domaine, et le PAM a fait de ce renforcement une priorité de recrutement, tout en engageant une action de formation et de mobilisation du personnel déjà en poste. La Directrice exécutive a mis en place un conseil de la nutrition chargé d'orienter et de coordonner les activités nutritionnelles de l'ensemble du Programme, et une retraite sur le thème de la nutrition sera organisée à l'échelle mondiale au mois de juin afin de recenser les obstacles qui freinent l'obtention de résultats, ainsi que les moyens de les surmonter.</p> <p>Par ailleurs, le PAM met la dernière main à l'élaboration de règles et de consignes définissant des pratiques optimales en matière de transferts en échange d'un travail (notamment les activités VCT et Espèces contre travail) qui figureront dans le site Wiki consacré au Programme Guidance Manual (Guide d'élaboration des programmes) ; ces outils seront utilisés dans le cadre des prochaines activités de formation, notamment la formation à la direction de programme qui sera lancée en septembre ou octobre 2011 et constituera un outil essentiel de renforcement des capacités de l'ensemble des administrateurs de programmes du PAM dans le domaine de compétences central que constitue l'assistance alimentaire.</p>	<p>Septembre 2011, avec, par la suite, des sessions de formation organisées au moins annuellement</p> <p>Juin 2011</p>

